

DELIBERATION

Session ordinaire du 30 juin 2020

L'an deux mille vingt, le 30 juin à 20h00, Le Conseil Municipal de la commune de **MASQUIERES** Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur **Thierry BOUQUET**, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 23 juin 2020.

Présents : Thierry BOUQUET – Michel REY – Catherine BUZARE – Myriam MONTANGON - Anthony MOLINIE - Johan Van SLOOTEN - Thierry LURIAU - Reyne VEYSSIERE – Frédéric DE KEYSER

Absents :

Excusés M. Kris Van STRYDONCK

Secrétaire : Mme Catherine BUZARE.

Procurations de : NEANT

ORDRE DU JOUR :

1. Vote taxes locales 2020,
2. Vote BUDGET 2020,
3. Vote subventions associations 2020,
4. Elections délégués SYNDICATS,
5. Elections délégués commissions FUMEL Vallée du Lot,
6. Commissions communales
7. Nomination membres commission comunale impôts directs,

Questions diverses.

Petite signalétique,

Dossier emprise chemin de "Pis"

Début de séance :

Signature du dernier compte rendu.

7.2 – FISCALITE / 166-2020

1 – Vote des taxes locales du Budget 2020 :

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de délibérer sur les taux des impôts locaux communaux de l'année 2020 à partir des nouvelles règles fiscales et des bases d'imposition des états transmis par la Direction Départementale des finances publiques d'Agen.

Le conseil municipal, à l'unanimité de ses membres présents :

- Décide de reconduire les taux de 2019 en 2020 pour les deux taxes suivantes :

Foncier bâti : 9.08 %

Foncier non bâti : 49.82 %

- Autorise le Maire à signer tous les documents nécessaires à la présente délibération.

3 - Vote subventions associations 2020 :

Sujet reporté au prochain conseil municipal.

4- Délégués aux Syndicats :

4- 1 -TE 47 Syndicat d'Énergie TERRITOIRE d'énergie de Lot et Garonne Territoire d'énergie

2 Titulaires	Myriam MONTANGON Frédéric DE KEYSER
2 Suppléants	Johan VAN SLOOTEN Thierry BOUQUET

4 -2 - Syndicat des Eaux de la Lémance

2 Titulaires	Catherine BUZARE Thierry BOUQUET
2 Suppléants	Michel REY Frédéric DE KEYSER

4- 3 - Syndicat Intercommunal des Ecoles de Tournon d'Agenais (depuis 2011) :

2 Titulaires	Michel REY Anthony MOLINIE
2 Suppléants	Thierry BOUQUET Frédéric DE KEYSER

4-4 - S.I.V.U Chenil Fourrière – Syndicat Intercommunal à Vocation Unique

2 Titulaires	Anthony MOLINIE Thierry LURIAU
--------------	-----------------------------------

4 – 5 - Syndicat Mixte pour l'Aménagement de la Vallée du Lot :

1 Titulaire	Thierry BOUQUET
1 Suppléant	Johan VAN SLOOTEN

**4 – 6 - Représentants auprès de FUMEL VALLEE DU LOT
Syndicat EAU 47**

1 Titulaire	Reyne VEYSSIERE
1 Suppléant	Kris VAN STRYDONCK

CIID FUMEL

1 Titulaire	Thierry BOUQUET
1 Suppléant	Michel REY

Correspondant défense Michel REY

CNAS Catherine BUZARE

5 - Commissions communautaires de FUMEL Vallée du Lot :

THEMES	Titulaires	Suppléants
Infrastructures - grands projets :	Thierry BOUQUET	Reyne VEYSSIERE
Développement économique et Aménagement du territoire :	Catherine BUZARE	Reyne VEYSSIERE
Enfance et jeunesse :	Michel REY	Anthony MOLINIE
Finances Budget :	Catherine BUZARE	Thierry BOUQUET
Environnement trans écologique :	Reyne VEYSSIERE	Frédéric DE KEYSER
Tourisme :	Catherine BUZARE	Kris VAN STRYDONCK
Travaux voirie :	Thierry BOUQUET	Johan VAN SLOOTEN
Culture :	Kris VAN STRYDONCK	Myriam MONTANGON
Sport :	Thierry LURIAU	Johan VAN SLOOTEN
Santé	Frédéric DE KEYSER	Myriam MONTANGON

6 – Commissions communales :

A présenter au prochain conseil municipal.

7.2 – FISCALITE / 175-2020

7 - Commission communale des impôts directs : nomination des commissaires titulaires et suppléants :

Monsieur le Maire donne lecture du courrier adressé par la Direction Générale des finances publiques. Il expose que l'article 1650-1 du code général des impôts prévoit que dans chaque commune, doit être institué une commission communale des impôts directs (CCID) dont la durée du mandat est la même que celle du conseil municipal.

Cette commission tient une place centrale dans la fiscalité directe locale.

Six commissaires titulaires ainsi que six commissaires suppléants seront désignés par la Direction Générale des finances publiques à partir d'une liste 24 contribuables (12 membres en nombre double) dressée par le conseil municipal.

Monsieur le Maire présente aux conseillers une liste de 24 contribuables.

Le conseil municipal à l'unanimité de ses membres présents :

- Accepte d'adresser à la Direction Générale des finances publiques, la liste présentée par Monsieur le Maire et annexée à la présente délibération,
- Autorise le Maire à signer tous les documents nécessaires à la présente délibération.

Questions diverses :

Petite signalétique : Monsieur le Maire expose que des devis ont été demandés à deux entreprises pour des panneaux – salle des fêtes- wc public- église- gîtes...etc..

Il seront examinés et validés afin de mettre en place rapidement cette signalétique au bourg.

Portillon piscine des gîtes : un nouveau portillon va être mis en place afin que chaque locataire des gîtes puisse avoir un accès privé à la piscine.

Film de promotion des gîtes : une ébauche est réalisée et sera présentée à l'Office de tourisme de FUMEL.

Le relooking des gîtes a commencé - une période d'interruption pendant la saison estivale - et reprendra en septembre. Des paniers d'accueil sont réalisés par Mme Catherine BUZARE avec : vin – pruneaux – chocolats et miel.

Dossier emprise du chemin rural de Pis :

Monsieur Michel REY a entrepris le travail d'archive permettant de finaliser la cession des parcelles entre la commune et Monsieur Prosper BASSET. Il doit prendre un rendez vous avec un notaire.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président déclare clos la séance ordinaire du 30 juin 2020 à 23h50.

Ont signé au registre les jours, mois et an susdits :

Les membres présents

Thierry BOUQUET

Michel REY

Catherine BUZARE

Myriam MONTANGON

Anthony MOLINIE

Johan Van SLOOTEN

Thierry LURIAU

Reyne VEYSSIERE

Frédéric DE KEYSER